

Résolution sur le Cambodge

2016/2753(RSP) - 09/06/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Cambodge.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement se dit vivement préoccupé par la détérioration du climat pour les membres de l'opposition et les militants des droits de l'homme au Cambodge. Il condamne l'ensemble des actes de violence et détentions arbitraires perpétrés et déplore en particulier l'escalade des inculpations politiques et du harcèlement judiciaire des défenseurs et des militants des droits de l'homme, et notamment les inculpations politiques, les jugements et les condamnations liés au travail légitime des militants, des détracteurs politiques et des défenseurs des droits de l'homme au Cambodge.

Les députés demandent aux autorités cambodgiennes de révoquer le mandat d'arrêt et d'abandonner toutes les poursuites à l'encontre du chef de l'opposition, Sam Rainsy et président du parti d'opposition (PSNC). Ils demandent également que les cinq défenseurs des droits de l'homme qui sont toujours en détention préventive, soient immédiatement libérés.

Les autorités cambodgiennes sont en outre appelées à:

- abandonner toutes les poursuites à l'encontre des membres de l'ADHOC (Association cambodgienne pour les droits humains et le développement) et des autres défenseurs des droits de l'homme cambodgiens;
- cesser toute menace d'appliquer les dispositions répressives de la loi relative aux associations et aux ONG à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des organisations nationales et internationales;
- libérer immédiatement et sans conditions toutes les personnes détenues pour des raisons politiques et sur la base d'accusations fausses;
- œuvrer au renforcement de la démocratie et de l'état de droit dans le pays;
- assurer la sécurité de tous les représentants démocratiquement élus du Cambodge, quelle que soit leur appartenance politique;
- lancer des enquêtes approfondies avec la participation des Nations unies en vue d'une action pénale à l'encontre de toutes les personnes responsables de l'agression brutale de deux députés à l'Assemblée nationale appartenant au PSNC par des membres des forces armées;
- abandonner toutes les poursuites à l'encontre de Rong Chhun, ancien dirigeant syndical et membre de la commission électorale nationale;
- abroger la loi sur les syndicats, la loi relative aux associations et aux ONG et les lois du même genre qui limitent les libertés fondamentales;
- mettre fin aux expulsions forcées et à l'accaparement des terres et faire en sorte que toute expulsion ait lieu dans le respect intégral des normes internationales.

Le Parlement invite par ailleurs les États membres, la vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et la Commission à définir, pour les élections prochaines au Cambodge, des critères clairs et compatibles avec le droit international en matière de liberté d'expression.

Enfin, il appelle à l'envoi d'une mission d'observation électorale par l'Union pour faire en sorte que tous les électeurs admissibles, y compris les travailleurs migrants et les détenus, aient la possibilité d'y participer.